



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 octobre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-10-251 / DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE MOISSON MAURICIE / CENTRE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la demande sollicitée par Moisson Mauricie / Centre-du-Québec pour l'aide alimentaire apportée dans notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif poursuivi à travers cette requête consiste à établir un partenariat afin de réaliser des actions communes pour le bien des personnes en situation de vulnérabilité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de le conseiller Guy Dupuis et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** le versement de contribution pour l'année 2026 au montant de 100 \$ à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **6 octobre 2025**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière